

COMMUNE
DE
VILLENEUVE-
LA-GARENNE
92390

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 35
Membres présents : 26
Membres représentés : 2
Membres absents : 2
Membres votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le jeudi neuf avril à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Villeneuve-la-Garenne légalement convoqué par M. Pascal PELAIN Maire, par convocations en date du vendredi 10 avril 2026 envoyées par voie dématérialisée le même jour, conformément aux dispositions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à la salle du Conseil municipal de la Ville de Villeneuve-la-Garenne sous la présidence de son Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Arnaud PERICARD, M. Bachir HADDOUCHE, Mme. Leila LARIK, M. Frédéric RARCHAERT, Mme. Zoubida KHATTALA, M. Alain-Xavier FRANÇOIS, Mme. Sandrine HERTIG, M. Lahcen BAYLAL, Mme. Eduarda PINTO, Mme. Mohamed AMAGHAR, M. Cidki CISSE, Maire-adjoints,

Mme Fatma SERIR, M. Salah KOBBI, M. Mohamed HAMMADI, M. Jérémie LAGARDE, M. Mustapha AMZIL, M. Larbi OUHAMMOU, Mme Joanna MOHAMED, M. Erick PELEAU, Mme Salima NASRI, Mme Hayet TRABELSI, Mme. Huguette CAUCHOIS, M. Alexandre SARTRE, Mme Sarah YOUNES, M. Soufiane IKAEN, Mme. Shama ZAHRI, M. Denis DATCHARRY, Conseillers municipaux.

POUVOIRS :

Mme. Fatima AAZIZ, Maire-adjoint, donne pouvoir à Mme LARIK
Mme Christelle RENAUD, Conseillère municipale, donne pouvoir à M. PELAIN,

ABSENTS :

Mme Fatma SERIR, Conseillère municipale,
M. Abdelaziz BENTAJ, Conseiller municipal.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fatma SERIR, Conseillère municipale déléguée, désignée en séance conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE LA PROGRAMMATION POLITIQUE DE LA VILLE 2026

MADAME KHATTALA EXPOSE AU CONSEIL

Que la Politique de la Ville a pour but d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants,

Que le nouveau Contrat de Ville intitulé Contrat d'Engagements Quartiers 2030 signé le 29 avril 2024 (entre l'Etat, la ville de Villeneuve-la-Garenne, le Département des Hauts-de-Seine et d'autres partenaires) constitue le cadre d'action de la Politique de la Ville,

Que le Contrat Engagements Quartiers 2030 a pour ambition de réduire les inégalités sociales et d'améliorer le quotidien des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (Q.P.V) par la mobilisation du droit commun, et par une intervention complémentaire à ces dispositifs sur des thématiques définies dans le cadre de cette contractualisation,

Que la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville de Villeneuve-la-Garenne fixée par le décret n°2023-1312 du 28 décembre 2023 applicable au 1^{er} janvier 2024, concerne le quartier prioritaire « CAP Villeneuve » pour une population de 12 458 habitants,

Que les actions soutenues dans le cadre de l'appel à projet Contrat Engagements Quartiers 2030 pour 2025 s'inscrivent dans les orientations stratégiques et les objectifs opérationnels du Contrat de Ville de Villeneuve-la-Garenne, certaines des actions sont portées par des associations, qui sollicitent à ce titre des subventions de la Ville afin de les mener à bien,

Que les porteurs des actions ont pu bénéficier de l'accompagnement de la mission Politique de la Ville qui lors de l'instruction des dossiers a veillé à rendre complémentaire l'ensemble des actions au regard du droit commun et à ce que ces dernières correspondent aux axes stratégiques du Contrat de Ville, par ailleurs afin de faciliter la lecture de la programmation, certaines thématiques du Contrat Engagements Quartiers ont été fusionnées,

Que les subventions aux associations soumises à validation du Conseil municipal concernent :

- Les 21 actions de la thématique Epanouissement pour 65 500 €,
- Les 6 actions de la thématique Santé, bien-être physique et mental pour 25 500 €,
- Les 10 actions de la thématique Insertion sociale et professionnelle pour 42 000€,
- Les 16 actions de la thématique cadre de vie urbain apaisé pour 54 000€,

Ce qui représente un total de **187 000 €**,

THEMATIQUE EPANOUISSEMENT			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
PORTEUR	INTITULE DE L'ACTION	COUT	MONTANT
AVG	L'AVG à la rencontre de la culture parisienne	28 450 €	1 000 €
BATTEURS POUR LA PAIX	Animation culturelle au sein des Collèges Edouard Manet et Pompidou (Villeneuve-la-Garenne en direction des publics en QPV) – Prévention des rixes inter-quartiers	58 000 €	3 800 €

	Le Muselec : « Former, Réparer, Insérer »	38 750 €	2 000 €
ENSEMBLE	Accompagnement et apprentissages	75 300 €	6 200 €
GENERATION UNIS	Coupe du monde à VLG	16 500 €	1 000 €
	GU Studio Story	31 000 €	3 000 €
	Réseautage et parrainage, au cœur de l'orientation	27 000 €	3 000 €
	Urban Ball 6	26 000 €	2 000 €
HANDBALL CLUB	Hand'Inclusif	44 500 €	1 000 €
KC BOXING	La boxe éducative au service de l'inclusion sociale des jeunes	43 950 €	1 000 €
LECTURES NOMADES	Médiation culturelle et Animations familiales par le biais du livre	265 103 €	3 000 €
LE PARCOURS DE MARWAN	Les petits champions	15 300 €	2 000 €
LES PAS DE L'ESPOIR	Mille-pattes pour tous	10 575 €	1 000 €
MAVIE	CV 2026 Soutien scolaire	144 745 €	1 500 €
MJC	En route vers la jeunesse	92 100 €	4 000 €
	Accompagnement des jeunes et des familles dans la scolarité	147 700 €	5 500 €
NUBIAN SOUL	Voyage chorégraphique	32 900 €	4 000 €
PLAYGROUND	Inclusion numérique et e-sport pour la jeunesse de Villeneuve-la-Garenne	26 710€	4 000€
PLUR'ART	Fabuleuses histoires d'arts	69 164 €	8 000 €
POLE S	Fablab d'éducation numérique	16 000€	3 500€
SECOURS POPULAIRE	Promouvoir l'égalité des chances pour tou.te.s les villenogarennois.e.s	95 000 €	5 000 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			65 500 €

THEMATIQUE SANTE, BIEN ETRE PHYSIQUE ET MENTAL			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
PORTEUR	INTITULE DE L'ACTION	COUT	MONTANT
CŒUR DE LIONNE	Parcours global d'accompagnement : action ciblée de soutien à la parentalité et d'accompagnement éducatif renforcé pour les familles des QPV	28 650 €	1 000 €
CROIX ROUGE	Tiers-Lieu Croix Rouge Française	350 000 €	13 000 €

LES FEMMES ENGAGEES	Ateliers de bien-être, Art-thérapie, Sophrologie et Body-boxing pour l'autonomisation des femmes	80 650 €	2 500 €
LES HEROS	Premiers pas	49 500 €	6 000 €
LES PAS DE L'ESPOIR	Art-thérapie	10 500 €	1 000 €
LES PETITS DEVIENDRONT GRANDS	Lieu d'accueil parents – enfants en situation de handicap	37 850 €	2 000 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			25 500 €

THEMATIQUE INSERTION CITOYENNE ET PROFESSIONNELLE			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
PORTEUR	INTITULE DE L'ACTION	COUT	MONTANT
AA92	Vers les institutions : pour ne plus être seul face aux démarches et aux institutions	107 000 €	20 000 €
A3P	CEQ-2030 Esprit de Sapeurs et Marins P2	11 480 €	1 000 €
ADABE	Projet Avenir : Renforcement des Compétences Linguistiques et Numériques des Primo-Arrivants	46 276 €	1 500 €
ADIE	Favoriser la création d'entreprises des publics plus éloignés de l'emploi, au sein des quartiers prioritaires	65 406 €	1 000 €
BELLE ETOILE	Cap sur demain : ateliers d'orientation pour rêver, choisir et construire son avenir – CEQ 2030	17 000€	1 000€
LECTURES NOMADES	Alphabétisation, FLE atelier sociolinguistique, oral et numérique	41 520 €	1 000 €
LES FEMMES ENGAGEES	CEQ 2030 Initiation informatique et linguistique	9 000 €	1 000€
MISSION LOCALE	Cercle de recherche d'emploi	36 490 €	4 000 €
POLE S	Plateforme de formation en Français à visée professionnelle sur le territoire de VLG	34 600 €	4 000 €
	2026-92 – Villeneuve-la-Garenne – La médiation numérique au cœur de La Caravelle	33 800 €	7 500 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			42 000€

THEMATIQUE CADRE DE VIE URBAIN APAISE			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
PORTEUR	INTITULE DE L'ACTION	COUT	MONTANT
AA92	Le café social : un lieu de convivialité, de culture et de lien social	108 310 €	5 000 €

A3P	CEQ 2030 VilleneuvePrev – Prévenir pour mieux Agir P2	9 555 €	1 000 €
	Citoyen Responsable pour un avenir plus sûr et inclusif	10 790 €	1 000 €
AML	Chasse aux trésors	2 000 €	2 000 €
	Soirée AMelles	8 000 €	2 000 €
	Tournoi de foot contre les rixes inter-villes	4 500 €	3 500 €
	Rencontres intergénérationnelles et actions de solidarité dans les QPV	3 500 €	3 000 €
APSA	Fête des quartiers Sud	15 000 €	9 000 €
FAIT D'OR	CEQ 2030 Tournoi de futsal, Jeunesse de quartiers prioritaires	16 800 €	1 000 €
	Solidarités en partage, maraudes et repas intergénérationnels en QPV	9 500 €	1 000 €
FASE	Jardin partagé	15 800 €	2 500 €
GENERATION UNIS	Le défi solidaire et citoyen	22 270 €	1 000€
MES TISSAGES	Retouche solidaire	41 700 €	2 000 €
MJC	Soutien aux populations des quartiers sud	150 000 €	11 000 €
NUBIAN SOUL	Fatalité zéro	43 500 €	5 000 €
SNEAK'S COEURZ	CEQ 2030 « Villeneuve-la-Garenne » - Atelier customisation des baskets : ouvrir le champs des possibles	13 000 €	4 000 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			54 000 €

Qu'il convient de rappeler que la réglementation en vigueur (décret n° 2001-495 en date du 6 juin 2001) impose à la Commune, dès lors qu'elle attribue une subvention d'un montant supérieur à 23 000 euros, de conclure avec l'association bénéficiaire une convention définissant l'objet, le montant et les conditions de cette subvention,

Qu'aux termes de ce contrat, les associations devront s'engager à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, à ne pas remettre en cause le caractère laïc de la République et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public,

Qu'à ce titre, toutes les associations recevant des subventions numéraires ou en nature de toutes organisations publiques devront s'engager, en souscrivant un contrat d'engagement républicain, à respecter les engagements suivants :

- Respect des lois de la république,
- Liberté de conscience,
- Liberté des membres de l'association,
- Egalité et non-discrimination,
- Fraternité et prévention de la violence,
- Respect de la dignité de la personne humaine,
- Respect des symboles de la république,

Que par ailleurs, en application du principe posé par l'article L. 2131-11 du Code général des collectivités territoriales, est tenu de ne pas prendre part à une délibération du Conseil tout membre de l'assemblée devant être considéré comme intéressé à l'affaire à laquelle se rapporte ladite délibération. Cette disposition trouve en particulier à s'appliquer aux conseillers municipaux exerçant des fonctions particulières au sein des associations susvisées,

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.),

Vu la loi n° 2014-173 en date du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

Vu la loi de finances n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 pour 2019,

Vu le budget primitif de l'exercice 2025,

Où les explications complètes de Madame KHATTALA,

Et après en avoir délibéré.

DÉCIDE

D'approuver l'attribution de subventions aux associations dont le détail figure dans le tableau récapitulatif ci-après :

THEMATIQUE EPANOUISSEMENT			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
PORTEUR	INTITULE DE L'ACTION	COUT	MONTANT
AVG	L'AVG à la rencontre de la culture parisienne	28 450 €	1 000 €
BATTEURS POUR LA PAIX	Animation culturelle au sein des Collèges Edouard Manet et Pompidou (Villeneuve-la-Garenne en direction des publics en QPV) – Prévention des rixes inter-quartiers	58 000 €	3 800 €
	Le Muselec : « Former, Réparer, Insérer »	38 750 €	2 000 €
ENSEMBLE	Accompagnement et apprentissages	75 300 €	6 200 €
GENERATION UNIS	Coupe du monde à VLG	16 500 €	1 000 €
	GU Studio Story	31 000 €	3 000 €
	Réseautage et parrainage, au cœur de l'orientation	27 000 €	3 000 €
	Urban Ball 6	26 000 €	2 000 €
HANDBALL CLUB	Hand'Inclusif	44 500 €	1 000 €

KC BOXING	La boxe éducative au service de l'inclusion sociale des jeunes	43 950 €	1 000 €
LECTURES NOMADES	Médiation culturelle et Animations familiales par le biais du livre	265 103 €	3 000 €
LE PARCOURS DE MARWAN	Les petits champions	15 300 €	2 000 €
LES PAS DE L'ESPOIR	Mille-pattes pour tous	10 575 €	1 000 €
MAVIE	CV 2026 Soutien scolaire	144 745 €	1 500 €
MJC	En route vers la jeunesse	92 100 €	4 000 €
	Accompagnement des jeunes et des familles dans la scolarité	147 700 €	5 500 €
NUBIAN SOUL	Voyage chorégraphique	32 900 €	4 000 €
PLAYGROUND	Inclusion numérique et e-sport pour la jeunesse de Villeneuve-la-Garenne	26 710€	4 000€
PLUR'ART	Fabuleuses histoires d'arts	69 164 €	8 000 €
POLE S	Fablab d'éducation numérique	16 000€	3 500€
SECOURS POPULAIRE	Promouvoir l'égalité des chances pour tous les villenogarennois.e.s	95 000 €	5 000 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			65 500 €

THEMATIQUE SANTE, BIEN ETRE PHYSIQUE ET MENTAL			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
PORTEUR	INTITULE DE L'ACTION	COUT	MONTANT
CŒUR DE LIONNE	Parcours global d'accompagnement : action ciblée de soutien à la parentalité et d'accompagnement éducatif renforcé pour les familles des QPV	28 650 €	1 000 €
CROIX ROUGE	Tiers-Lieu Croix Rouge Française	350 000 €	13 000 €
LES FEMMES ENGAGEES	Ateliers de bien-être, Art-thérapie, Sophrologie et Body-boxing pour l'autonomisation des femmes	80 650 €	2 500 €
LES HEROS	Premiers pas	49 500 €	6 000 €
LES PAS DE L'ESPOIR	Art-thérapie	10 500 €	1 000 €
LES PETITS DEVIENDRONT GRANDS	Lieu d'accueil parents – enfants en situation de handicap	37 850 €	2 000 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			25 500 €

THEMATIQUE INSERTION CITOYENNE ET PROFESSIONNELLE			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
PORTEUR	INTITULE DE L'ACTION	COUT	MONTANT
AA92	Vers les institutions : pour ne plus être seul face aux démarches et aux institutions	107 000 €	20 000 €
A3P	CEQ-2030 Esprit de Sapeurs et Marins P2	11 480 €	1 000 €
ADABE	Projet Avenir : Renforcement des Compétences Linguistiques et Numériques des Primo-Arrivants	46 276 €	1 500 €
ADIE	Favoriser la création d'entreprises des publics plus éloignés de l'emploi, au sein des quartiers prioritaires	65 406 €	1 000 €
BELLE ETOILE	Cap sur demain : ateliers d'orientation pour rêver, choisir et construire son avenir – CEQ 2030	17 000€	1 000€
LECTURES NOMADES	Alphabétisation, FLE atelier sociolinguistique, oral et numérique	41 520 €	1 000 €
LES FEMMES ENGAGEES	CEQ 2030 Initiation informatique et linguistique	9 000 €	1 000€
MISSION LOCALE	Cercle de recherche d'emploi	36 490 €	4 000 €
POLE S	Plateforme de formation en Français à visée professionnelle sur le territoire de VLG	34 600 €	4 000 €
	2026-92 – Villeneuve-la-Garenne – La médiation numérique au cœur de La Caravelle	33 800 €	7 500 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			42 000€

THEMATIQUE CADRE DE VIE URBAIN APAISE			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
PORTEUR	INTITULE DE L'ACTION	COUT	MONTANT
AA92	Le café social : un lieu de convivialité, de culture et de lien social	108 310 €	5 000 €
A3P	CEQ 2030 VilleneuvePrev – Prévenir pour mieux Agir P2	9 555 €	1 000 €
	Citoyen Responsable pour un avenir plus sûr et inclusif	10 790 €	1 000 €
AML	Chasse aux trésors	2 000€	2 000 €
	Soirée AMelles	8 000€	2 000 €
	Tournoi de foot contre les rixes inter-villes	4 500€	3 500 €

	Rencontres intergénérationnelles et actions de solidarité dans les QPV	3 500€	3 000 €
APSA	Fête des quartiers Sud	15 000€	9 000 €
FAIT D'OR	CEQ 2030 Tournoi de futsal, Jeunesse de quartiers prioritaires	16 800 €	1 000 €
	Solidarités en partage, maraudes et repas intergénérationnels en QPV	9 500 €	1 000 €
FASE	Jardin partagé	15 800 €	2 500 €
GENERATION UNIS	Le défi solidaire et citoyen	22 270 €	1 000€
MES TISSAGES	Retouche solidaire	41 700 €	2 000 €
MJC	Soutien aux populations des quartiers sud	150 000€	11 000€
NUBIAN SOUL	Fatalité zéro	43 500 €	5 000 €
SNEAK'S COEURZ	CEQ 2030 « Villeneuve-la-Garenne » - Atelier customisation des baskets : ouvrir le champs des possibles	13 000 €	4 000 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			54 000 €

PRECISE

En application du principe posé par l'article L. 2131-11 du Code général des collectivités territoriales, est tenu de ne pas prendre part à une délibération du Conseil tout membre de l'assemblée devant être considéré comme intéressé à l'affaire à laquelle se rapporte ladite délibération.

Mesdames BELHADI, MIR, MOUNDOUNGA et Messieurs PELAIN et BEN ROUHMA n'ont pas pris part ni aux débats et ni au vote.

AUTORISE

Le Maire à signe toutes les conventions et tous les actes se rapportant à la présente délibération.

PRECISE

Les conventions sont jointes à la présente délibération.

DIT

Que le montant sera inscrit au budget.

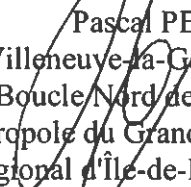
Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Maire de Villeneuve-la-Garenne dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art L411-7 CRPA).

Que la présente délibération municipale puisse faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise par courrier ou sur le site Télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de M. le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.




Pascal PELAIN
Maire de Villeneuve-la-Garenne
Président de l'EPT Boucle Nord de Seine
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Conseiller Régional d'Île-de-France